

COMMUNE DE SUMÈNE

# CARNET DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES & PAYSAGÈRES

---

---

*HABITATION - BÂTI AGRICOLE*



Première de couverture :

*Le hameau de Cézas, depuis la Montagne des Cagnasses, dessin E.Izquierdo, 2016*

---

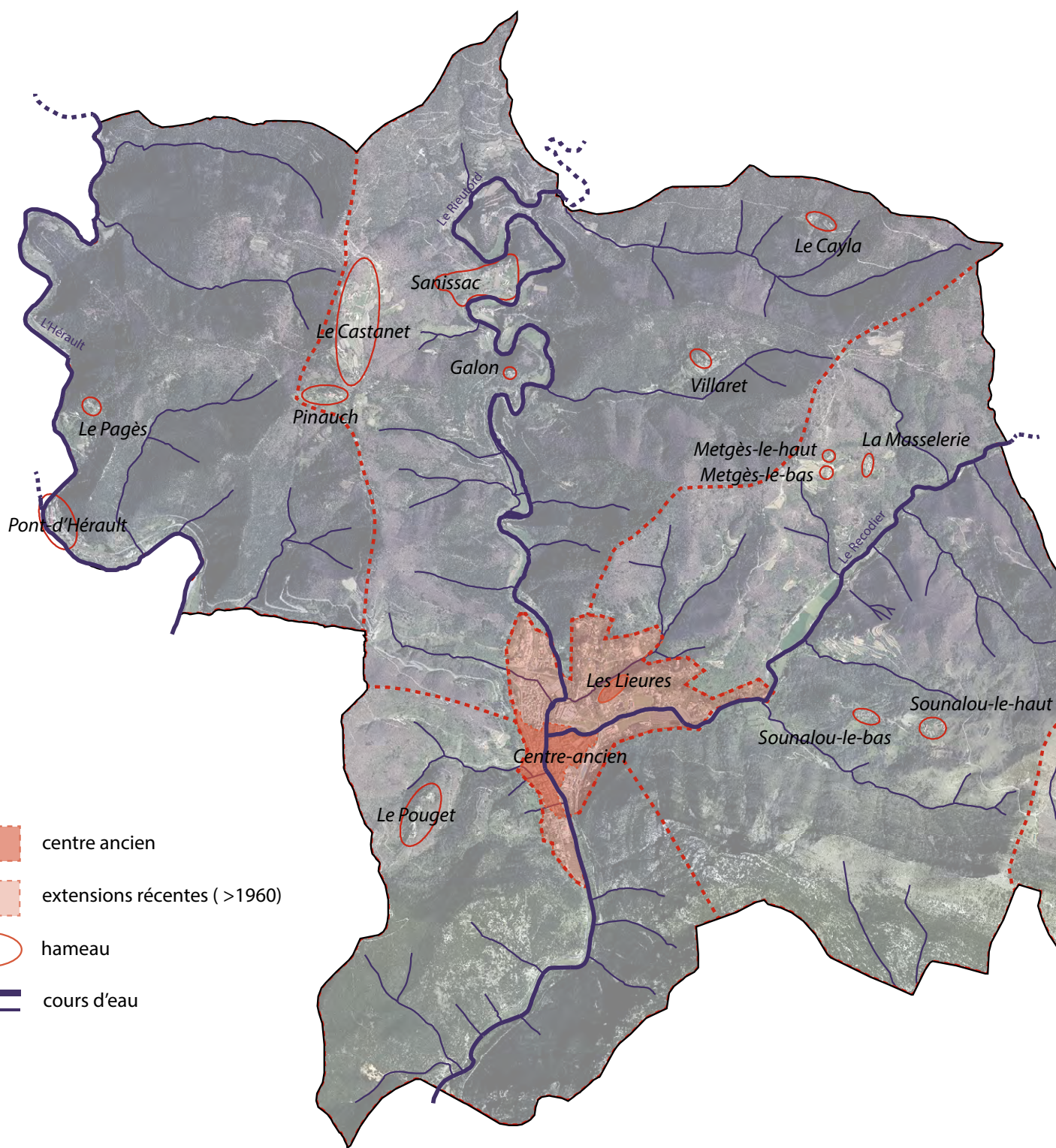
# Vers une QUALITÉ ARCHITECTURALE & PAYSAGÈRE





---

Ce *carnet de recommandations architecturales et paysagères* a été élaboré, avant tout, dans le but de fournir aux habitants de la commune de Sumène un document clair et synthétique afin de se poser les bonnes questions par rapport au projet architectural envisagé pour tendre à une qualité architecturale et paysagère.

Il n'apporte en aucun cas toutes les solutions à un projet particulier. Chaque projet demande à être étudié au cas par cas, plus en détail.

- ▷ **CARACTÉRISTIQUES** du territoire p.4 - 11
  
- ▷ Fiches thématiques pour le **PROJET ARCHITECTURAL** p.13 - 11
  
- ▷ Exemples d'**ARCHITECTURES CONTEMPORAINES** p.26 - 27
  
- ▷ **RENSEIGNEMENTS UTILES** p.29 - 31



-  centre ancien
-  extensions récentes (>1960)
-  hameau
-  cours d'eau

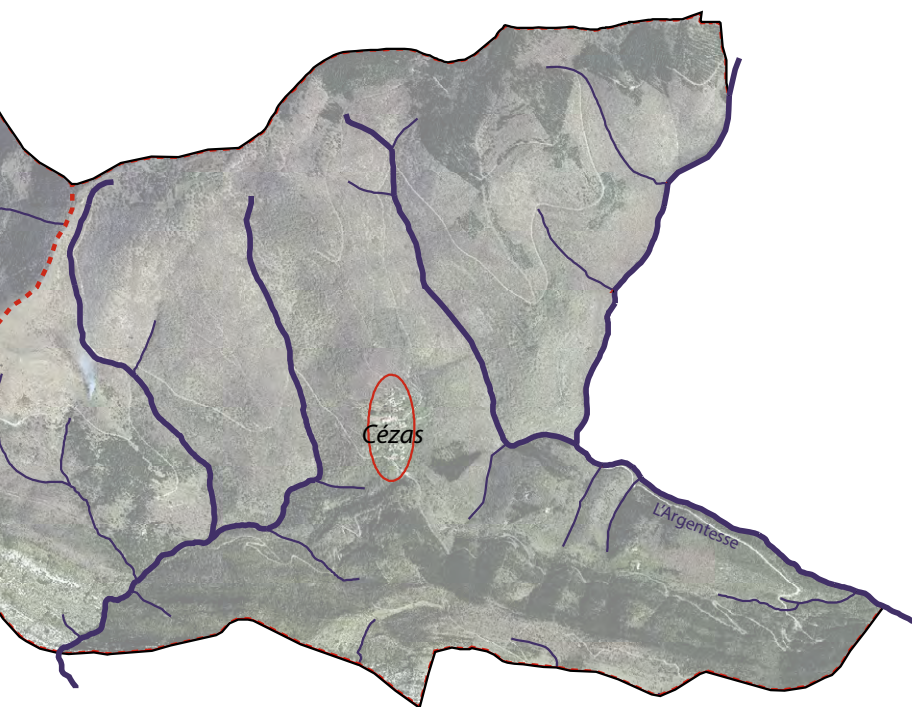


Source : RGE30/ ORTHO PHOTO express 30 - Auteur : E.Izquierdo, 2016

# OÙ EST-CE QUE SE SITUE MON PROJET?

---

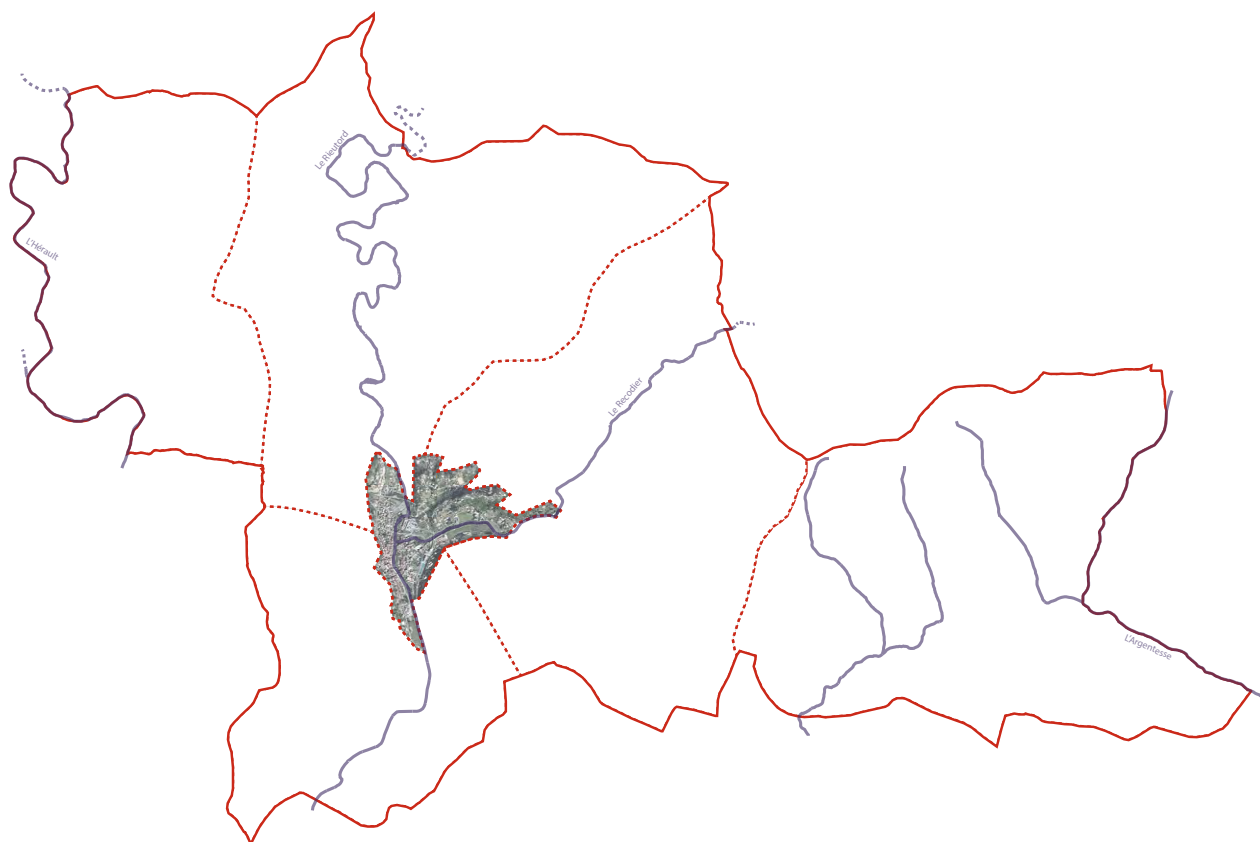
- Centre-bourg (centre-ancien et extensions)
- Vallée de l'Hérault
- Vallée du Rieutord (nord)
- Vallée du Rieutord (sud)
- Vallée du Recodier
- Secteur de Cézas



## A CHAQUE LOCALISATION, DES CARACTÉRISTIQUES DIFFÉRENTES...

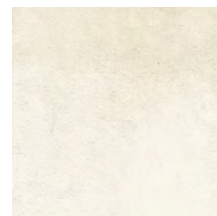
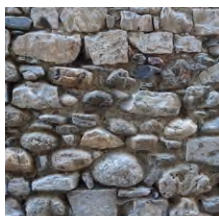
Le projet architectural doit être cohérent avec l'environnement dans lequel il s'inscrit.

# CENTRE-BOURG



0 0,5 1 2km N  
Source : RGE30/ORTHO PHOTO express 30 - Auteur : E.Izquierdo, 2016

## Matérialité du bâti



*Pierre : Galets de rivières, calcaire, schiste*

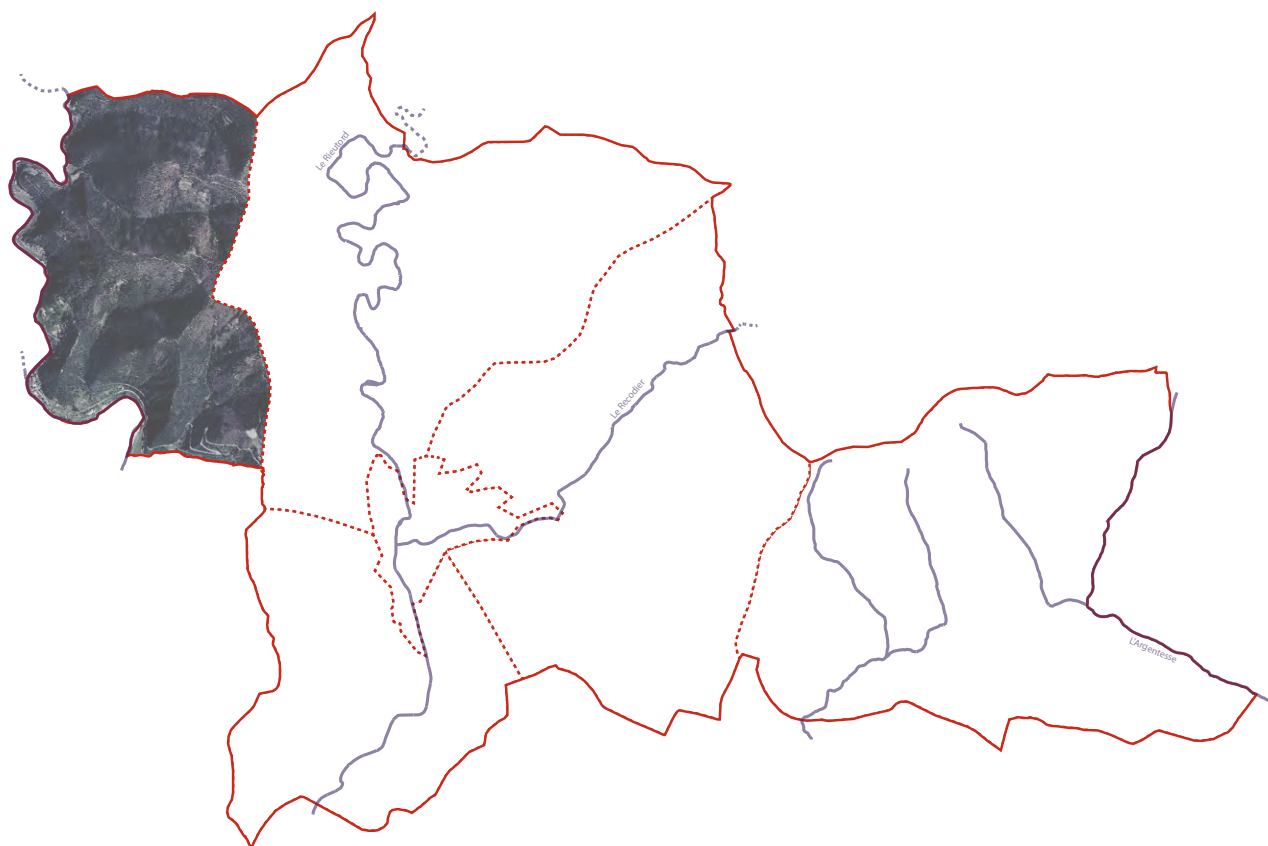
*Enduits*

## Paysage



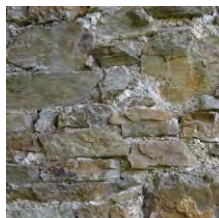
Le centre-bourg, depuis le haut de La Rouvière

# VALLÉE DE L'HÉRAULT



0 0,5 1 2km N  
Source : RGE30/ ORTHO PHOTO express 30 - Auteur : E.Izquierdo, 2016

## Matérialité du bâti



*Pierre : Galets de rivières, schiste*

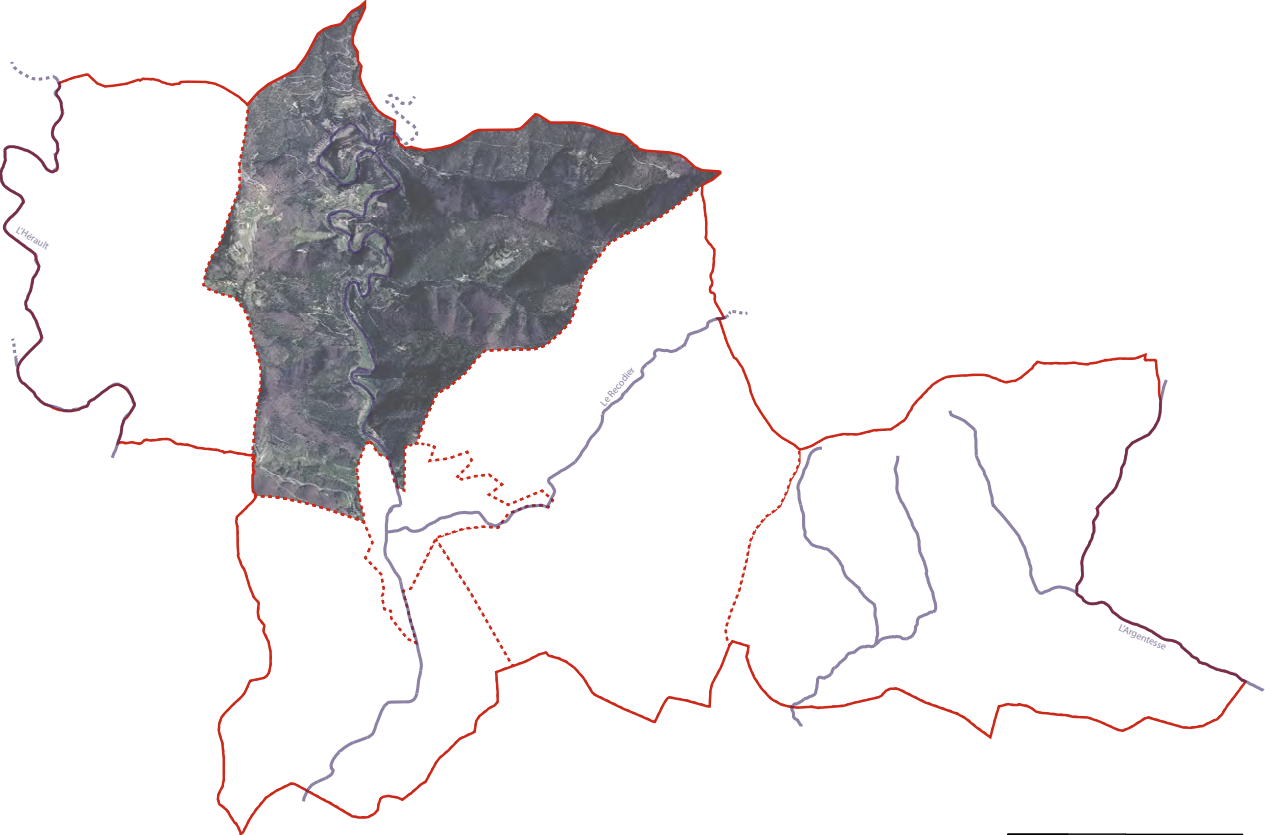
*Enduits*

## Paysage



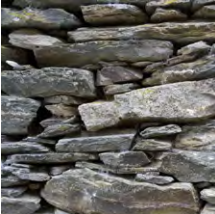
Depuis le pont de chemin de fer, en contrebas du Pagès

# VALLÉE DU RIEUTORD (NORD)



0 0,5 1 2km N  
Source : RGE30/ ORTHO PHOTO express 30 - Auteur : E.Izquierdo, 2016

### Matérialité du bâti



Pierre : schiste, granite

Enduits

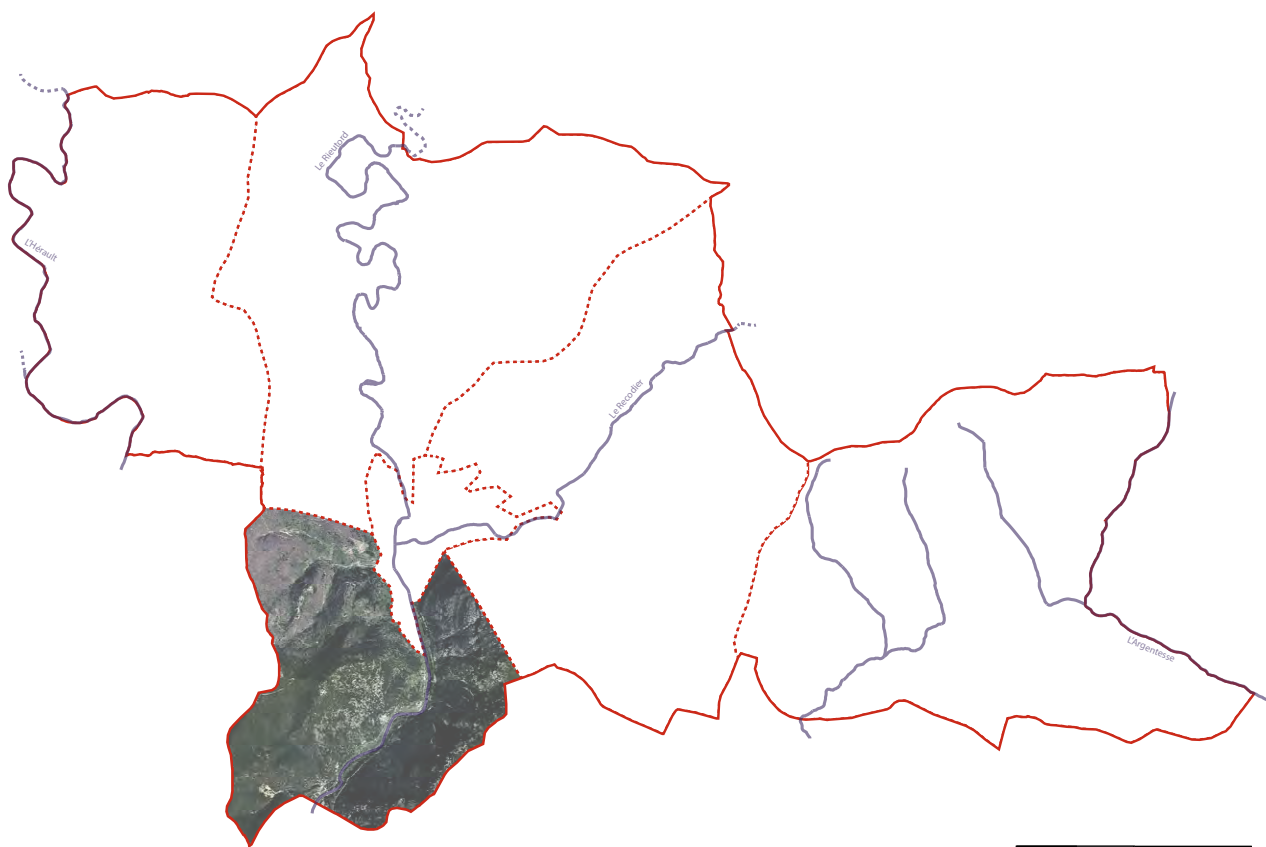
### Paysage



Vallée du Rieutord, depuis Galon

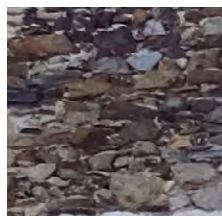


# VALLÉE DU RIEUTORD (SUD)



Source : RGE30/ ORTHO PHOTO express 30 - Auteur : Elzquierdo, 2016

## Matérialité du bâti



Pierre : calcaire, schiste

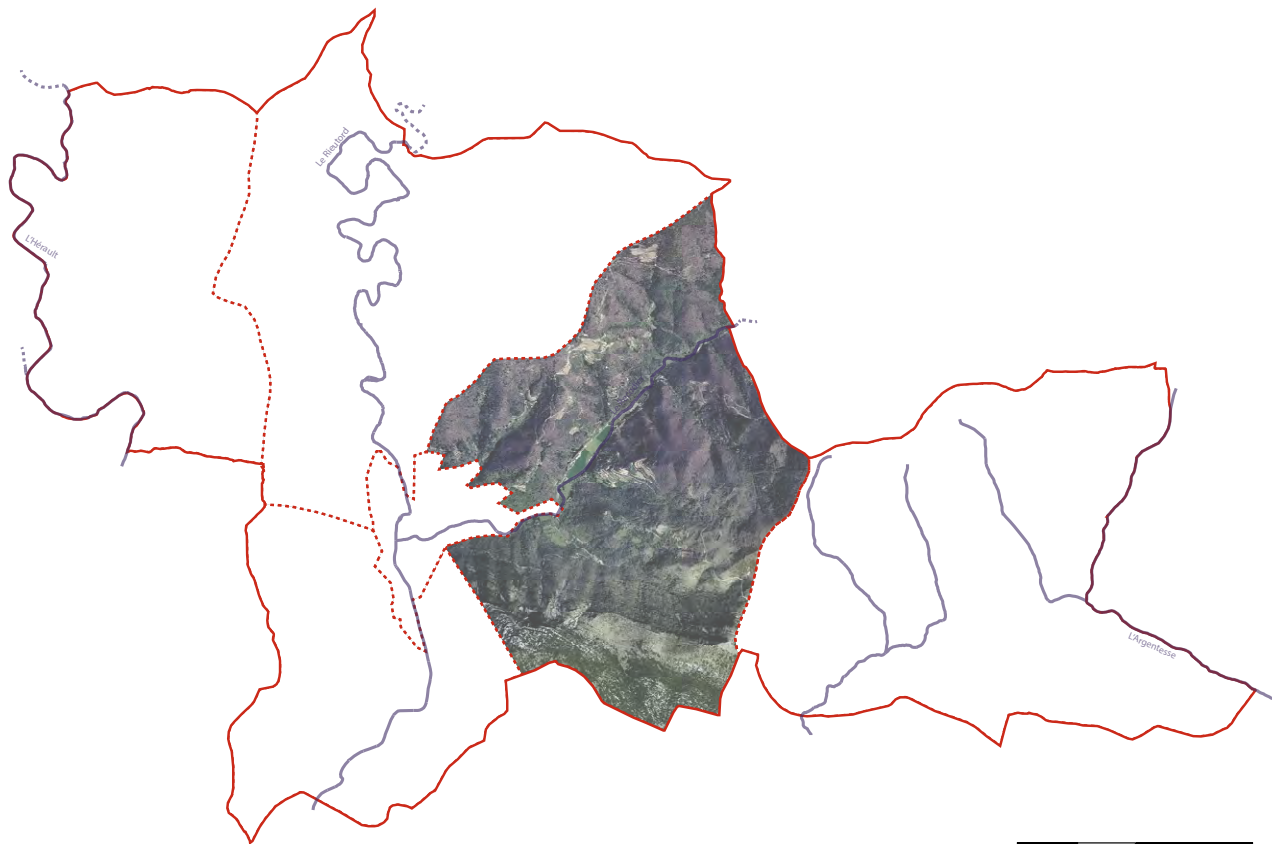
Enduits

## Paysage



Gorges du Rieutord, direction Ganges, depuis le Ranc de Banes

# VALLÉE DU RECODIER



## Matérialité du bâti



Pierre : schiste, calcaire

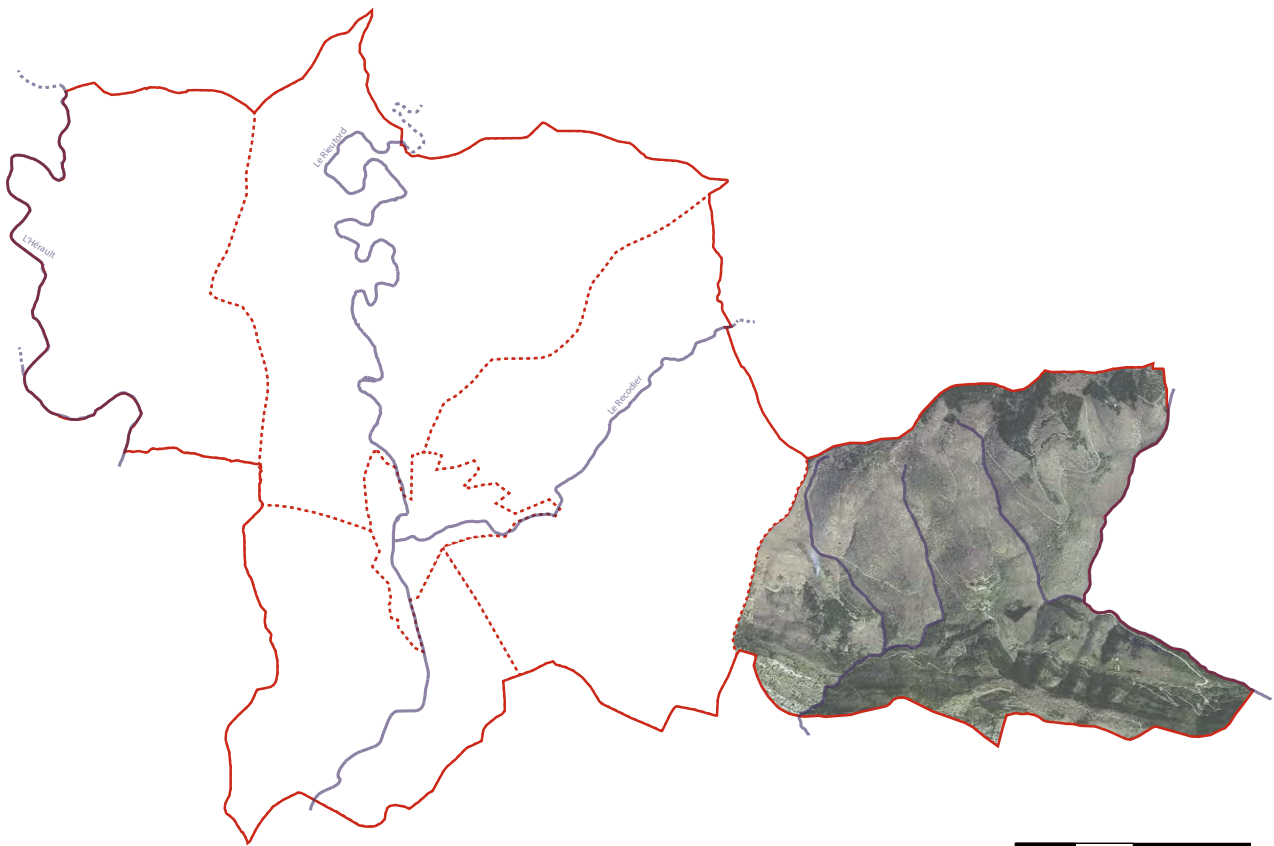
Enduits

## Paysage



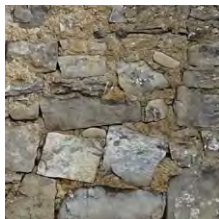
Vallée du Recodier, depuis le Ranc de Banes

# CÉZAS (secteur de)



0 0,5 1 2km N  
Source : RGE30/ORTHO PHOTO express 30 - Auteur : Elzquierdo, 2016

## Matérialité du bâti



Pierre : calcaire, granite

Enduits

## Paysage



Hameau de Cézas, Mas de la Croix, Védille ; Massif de la Fage



## Je souhaite...

- Réhabiliter un bâtiment  
.....**FICHES 3/4/ 5/6/10**
- Réaliser une construction neuve/une extension  
.....**FICHES 1/2/3/4/5/6/10**
- Faire un prolongement extérieur  
.....**FICHE 7**
- Faire un aménagement extérieur  
.....**FICHE 8**
- Construire un bâtiment agricole  
.....**FICHE 1/9**
- Réfléchir à l'énergie du bâtiment  
.....**FICHE 10**

# FICHE 1 : IMPLANTATION

## LE SITE

Sur quel terrain va se trouver mon bâtiment?

*Un terrain plat? un terrain en pente? quel versant (l'adret ou l'ubac)? quelle est la nature du sol (argileux, sableux, rocheux)? par où passe l'eau (source, eaux de ruissellement)? etc.*

**Une bonne connaissance des caractéristiques du terrain permettra une meilleure implantation du bâti.**

.....

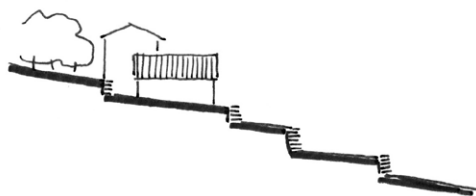
## INTEGRATION DANS LE SITE

Penser l'économie d'espace et la densité d'occupation, pour intervenir de manière minimale sur le paysage dans lequel vient s'inscrire le projet.

Celui-ci doit pouvoir se fondre dans le paysage et utiliser au mieux les contraintes du terrain, afin que la construction puisse se glisser dans le site.

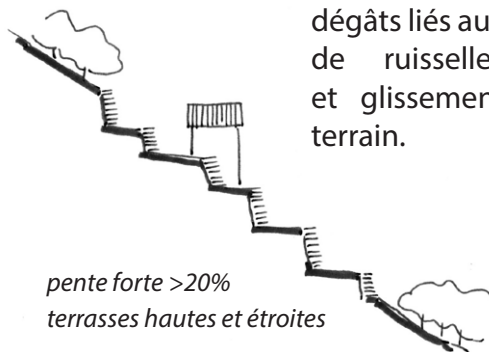


## TOPOGRAPHIE

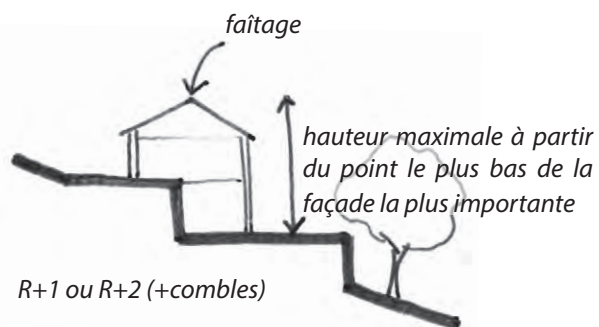


*pente faible <20%  
terrasses basses et larges*

A Sumène, nous sommes dans un paysage de terrasses, préférez les murs en pierre sèche aux enrochements et pensez à limiter les dégâts liés aux eaux de ruissellements et glissements de terrain.



*pente forte >20%  
terrasses hautes et étroites*



*R+1 ou R+2 (+combles)*

**La construction doit s'adapter à la pente et au relief existant, et non l'inverse.**

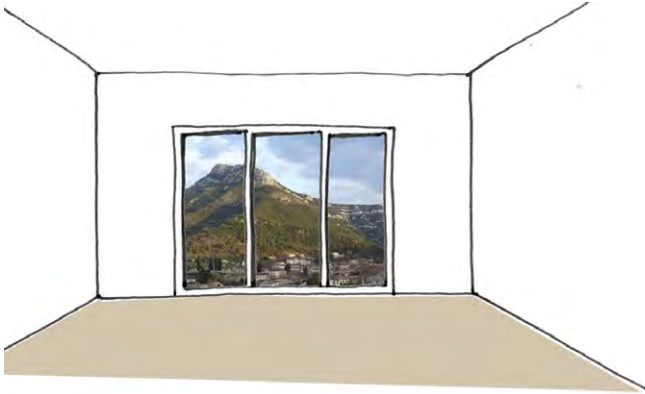
^ Schémas inspirés de «Faire sa maison en Galeizon», SIACVG, et de «Construction neuve», CAUE-LR

< Les bâtiments du hameau du Vilaret s'intègrent harmonieusement dans le site.

# IMPLANTATION

## LES VUES

Pensez aux vues sur le paysage...

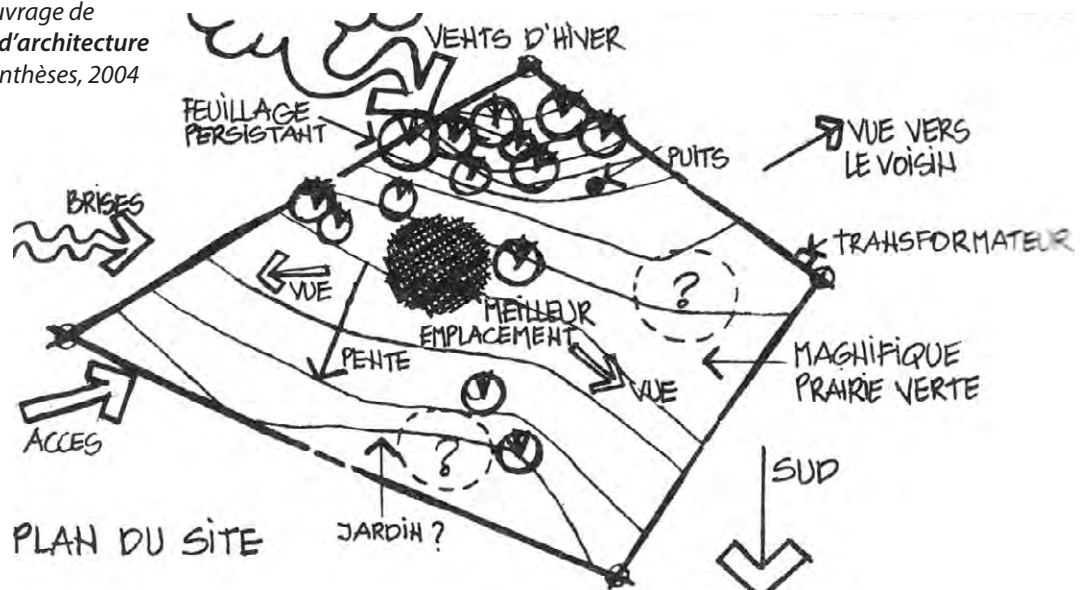


... sans oublier les **covisibilités!**



^ Constructions récentes à La Rouvière, présentant des problèmes de covisibilité.

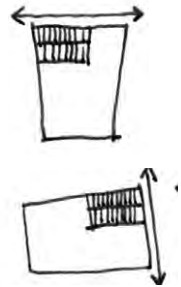
> Schéma extrait de l'ouvrage de David Wright, *Manuel d'architecture naturelle*, Edifons Parenthèses, 2004



## LA PARCELLE

Préférer l'implantation en limite de parcelle, le long de la voie d'accès si possible.

Suivant la zone, se reporter au règlement du PLU.



## ORIENTATION

Où se trouve le sud? D'où vient le vent dominant? les pluies? etc...

Les contraintes liées au vent, à la pluie, à la chaleur sont à prendre en compte dans la conception architecturale du projet. A Sumène, de manière générale, il faut :

- 1/ se protéger de la chaleur en été
- 2/ se protéger du froid venant du nord en hiver
- 3/ se protéger des fortes pluies (vent du sud)

# FICHE 2 : VOLUMETRIE

## CONTEXTE

Choisissez une volumétrie adaptée au contexte.

- centre-bourg?
- zones d'extensions?
- hameaux?
- mas isolés?

Suivant le contexte, urbain ou rural, la diversité de styles et la covisibilité peuvent avoir un impact visuel.

Évitez le style du pavillon standardisé: il n'utilise pas les caractéristiques locales et tend à banaliser les paysages.

Lotissement du Mas : confrontation entre constructions neuves et bâtiment existant. >

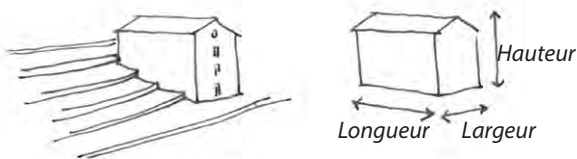


^ Hameau de Pinauch : intégration de la construction récente dans l'ensemble du hameau.



## DIMENSIONS

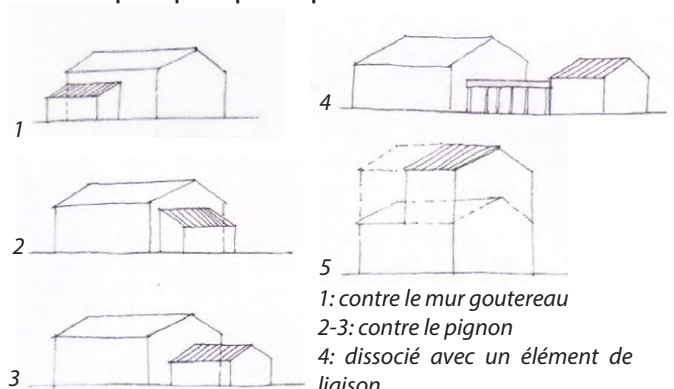
Les volumes concernant les bâtiments traditionnels isolés sont de base rectangulaire, la largeur inférieure à la longueur. Le volume de base, simple, permet des extensions suivant les besoins. Pour les constructions neuves, préférez des volumes simples, sans accident de toitures, avec une implantation en accord avec la topographie du terrain.



^ Schémas montrant la volumétrie d'un bâtiment traditionnel, implanté perpendiculairement aux courbes de niveau.

## EXTENSION

Les extensions sont à adapter à la volumétrie du bâtiment existant et les possibilités sont multiples. Ci-dessous quelques principes d'extension.



- 1: contre le mur goutereau
- 2-3: contre le pignon
- 4: dissocié avec un élément de liaison
- 5: en hauteur partielle ou totale

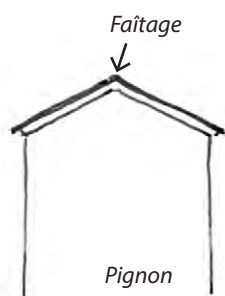
^ Schémas extrait de «Construction neuve», CAUE-LR, p.22



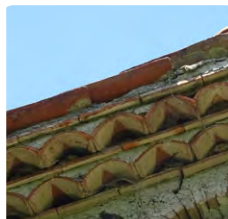
# FICHE 3 : TOITURE

## PENTE

Majoritairement les toitures sont à deux pentes, variant de 30 à 35%. Les volumes plus petits en annexes ont le plus souvent une pente.



## GÉNOISES



Pour le traitement des rives, préférez des génoises à 2 ou 3 rangées.

< Génoise décorée, 2 rangées.

## CHEMINÉES

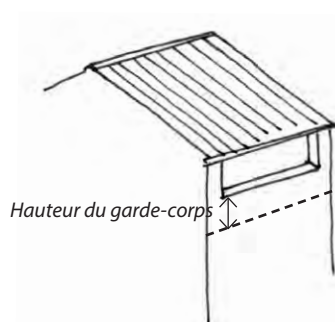
Pour les cheminées, préférez la sobriété et pensez à regrouper les conduits d'évacuation dans une souche commune, enduite ou en pierres apparentes.



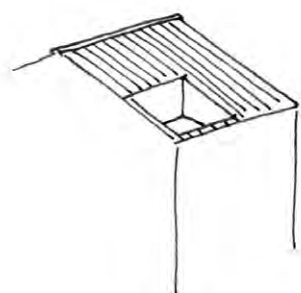
## EAUX PLUVIALES

Pour les gouttières et les chéneaux, évitez le PVC... préférez le cuivre ou le zinc.

## TERRASSES EN TOITURE



Pour les terrasses en toitures préférez les terrasses couvertes, en vous inspirant des anciens séchoirs.



1/4 du pan de toiture peut être néanmoins ouvert en respectant la pente du toit et les génoises, le reste de la terrasse restera couvert.

## VU D'EN HAUT...



^ Le bourg de Sumène vu depuis le Ranc de Banes.

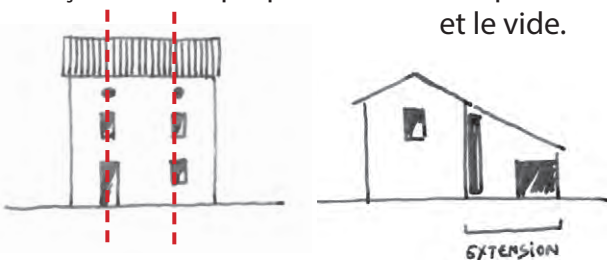
**Pensez que le centre-bourg de Sumène est en fond de vallée; depuis les hauteurs, on a donc visibilité sur les toits.**

# FICHE 4 : FAÇADE

## RYTHME

Pour une réhabilitation, respectez la dimension, la disposition et les matériaux des ouvertures.

Pour les constructions neuves, portez une réflexion à la composition de la façade et aux proportions entre le plein et le vide.



Exemple d'organisation des baies d'un bâti traditionnel : alignement selon les axes des ouvertures.

Exemple d'ouvertures d'une extension contemporaine, croquis inspiré d'un projet de Souad Rabhi.

## ENCADREMENTS

Qu'ils soient en briques, en pierre de taille ou enduit de blanc, les encadrements des ouvertures jouent un rôle dans la singularité de la façade.



## AUTRES

Évitez les paraboles, les climatiseurs, les évacuations des eaux usées, les fils électriques en façade.

## PIERRE APPARENTE OU ENDUIT

De manière générale, en façade, enduisez les matériaux tels que le béton, les parpaings.

Pour la question de la pierre apparente, il est préférable de ne laisser qu'apparentes les pierres dont l'appareillage a été prévu à cet effet. Le plus souvent les murs de l'habitation étaient enduits et les façades des bâtiments annexes en pierre apparente.

Préférez les enduits traditionnels à la chaux.

## COULEUR

Portez une attention particulière à la couleur des pierres du secteur de la commune sur lequel votre projet se situe (voir pages 6 à 11).

Concernant les enduits, les couleurs devront tenir compte des dominantes colorées des constructions environnantes.

Référez-vous au nuancier consultable en mairie.



^ Couleurs de badigeons relevées en Languedoc-Roussillon, Luc Nèples : [blog-patrimoine-facades.com](http://blog-patrimoine-facades.com).

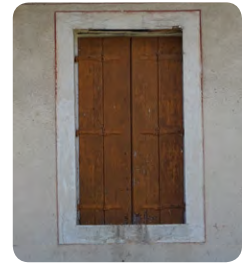
*Vous pouvez faire des essais d'associations de couleurs... cela permettra de choisir des couleurs qui s'accordent ensemble pour la façade et les menuiseries.*

# FICHE 5 : OUVERTURES

## FENÊTRE

Les fenêtres sont de manière générale plus hautes que larges.

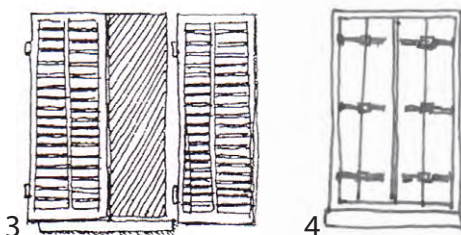
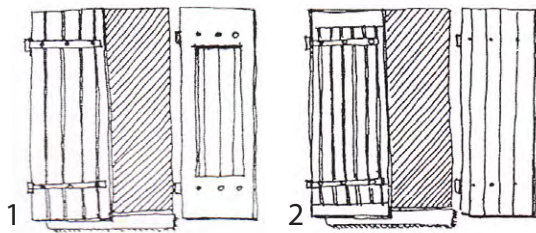
Pour la création de baie vitrée sur un bâtiment existant, étudiez le rythme de la façade et appuyez-vous sur les éléments existants.



## MENUISERIE

Préférez les menuiseries bois.

Les volets à «panneaux» [1] sont les plus présents, peuvent être aussi employés les volets « à clé et emboiture» [2], les «persiennes» [3] et les volets à lames larges repliables [4]. Evitez dans tous les cas les menuiseries et les volets roulants en PVC.



## PORTE & PORTAIL

Les linteaux sont majoritairement cintrés, mais peuvent être droits (en pierre monolithe).

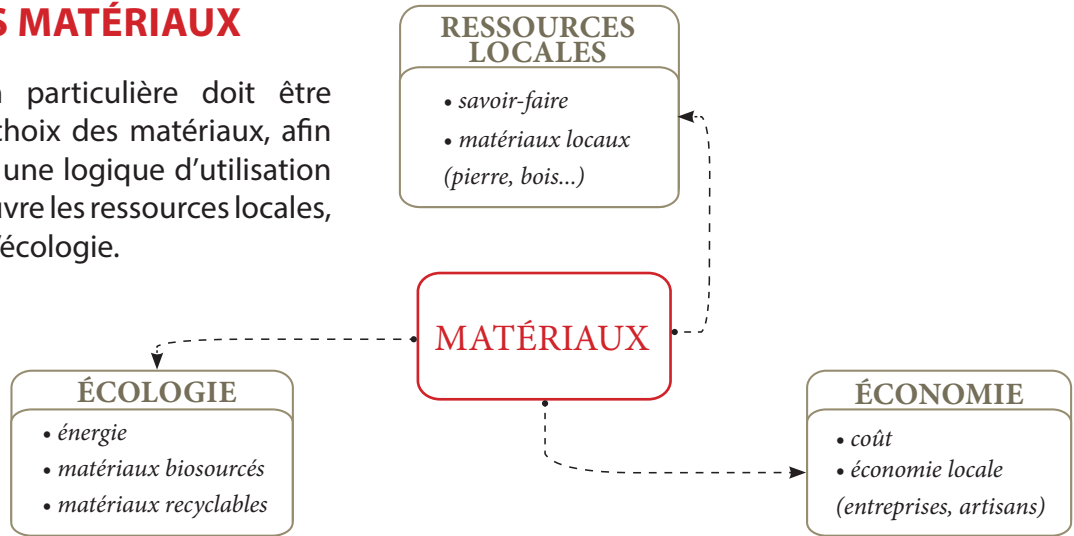


< Schémas extraits de «Vallée du Rieutord, Cahier de Recommandations Architecturales et paysagères», CAUE 30, p. 37

# FICHE 6 : MATÉRIAUX

## CHOIX DES MATÉRIAUX

Une attention particulière doit être portée sur le choix des matériaux, afin de répondre à une logique d'utilisation mettant en oeuvre les ressources locales, l'économie et l'écologie.



## DES MATÉRIAUX EN ACCORD AVEC LE LIEU

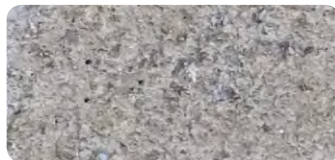
### TOITURE



La tuile canal a remplacé en quasi-totalité la lauze, qui traditionnellement, recouvrait les toitures.

Il est déconseillé d'employer des tuiles plates, du bac acier, des plaques ondulées en fibrociment ou en acier.

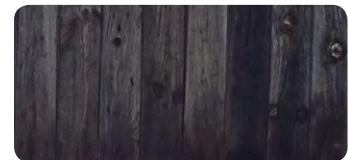
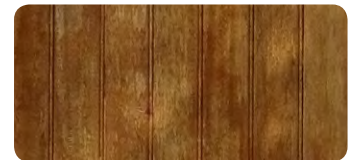
### FAÇADE



Les façades sont soit en pierres apparentes (schiste, calcaire, granite), soit en enduits traditionnels à la chaux. Pour les façades en pierres apparentes, les joints devront s'harmoniser avec la couleur de la pierre.

Les matériaux tels que le béton, les parpaings, etc. doivent obligatoirement être enduits.

### MENUISERIES



L'utilisation du bois pour les menuiseries est vivement recommandée, ainsi que pour les portes et les volets.

Évitez les menuiseries en PVC et les volets roulants.

# FICHE 7 : PROLONGEMENTS EXTÉRIEURS

## TERRASSES

Les terrasses permettent des prolongements extérieurs pour l'habitation.

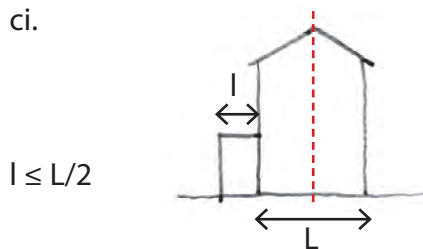
Dans le bourg, on retrouve des terrasses principalement le long du Rieutord, ainsi que des balcons assez étroits.

Évitez de transformer les terrasses en vérandas.



A l'extérieur du bourg, les terrasses sont le plus souvent soutenues par des voûtes (en plein cintre ou en anse de panier).

Pour une construction neuve, prenez en compte la largeur de la terrasse par rapport au bâtiment : elle ne doit pas dépasser la moitié de la largeur de celui-ci.



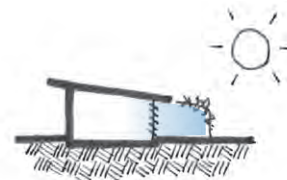
## VERANDA OU SERRE BIOCLIMATIQUE?

Si une véranda vous semble indispensable, portez une réflexion sur son utilisation comme **serre bioclimatique**, cela aura un apport qualitatif sur le confort de votre habitation.

Préférez l'emploi du bois et évitez les matériaux de types *alu* ou *PVC*.



## TREILLE



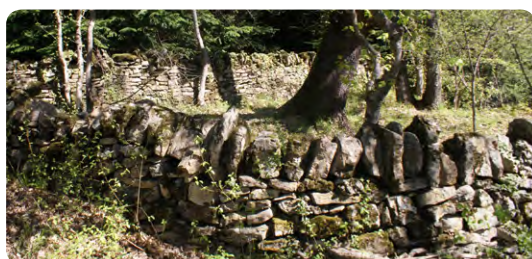
La treille permet de se protéger du soleil en été grâce au feuillage de la végétation et de profiter des rayonnements en hiver. Choisissez des essences végétales adéquates : vigne, glycine, etc.

# FICHE 8 : AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

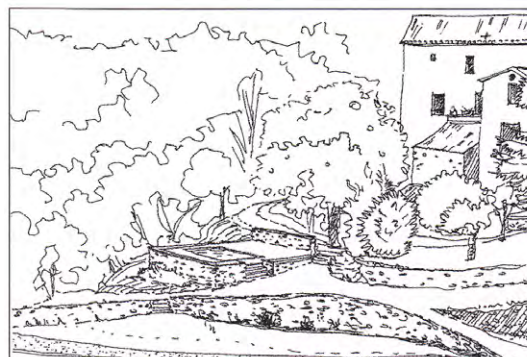
## LIMITE DE PARCELLE

Préférez les murets en pierre (entre 50cm et 1m50); le cas échéant, installez une clôture légère en bois.

De manière générale, les séparations ne doivent pas arrêter le regard. Dans le centre-bourg et les hameaux, les limites de parcelle peuvent être en partie végétalisées.



## PISCINE



^ Piscine intégrée dans une terrasse. Extrait de «Vallée du Rieutord, Cahier de Recommandations Architecturales et paysagères», CAUE 30, p.48

L'intégration des piscines peut s'inspirer des anciens bassins (enterrées et de forme rectangulaire). Elles peuvent facilement être prévues dans l'aménagement des **terrasses** aux abords de l'habitation.

Évitez les piscines hors-sol ou pensez à les masquer par de la végétation ou un parement bois.

Préférez au revêtement bleu ou blanc, un **revêtement intérieur gris**.

## VÉGÉTATION

Concernant la végétation, les essences locales doivent être plantées : micocoulier, chêne vert, tilleul, glycine, vigne, mûrier, érable de Montpellier, etc.

Portez une attention particulière à la végétation existante sur le terrain, conservez-la au maximum.

La végétation autour des bâtiments permet une bonne intégration.



^ Chêne vert, à Védille

(référez-vous au document: **Quels végétaux pour le Languedoc-Roussillon? Mini-guide** - les CAUE en Languedoc-Roussillon).

# AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

## ABRI JARDIN

Concernant les abris de jardins, préférez l'emploi de la pierre sèche ou du bois, évitez le préfabriqué. S'inspirer des mazets existant sur le territoire.



^ Mazet, vers le Pouget.

## TERRASSEMENTS

Conserver au maximum les traversiers existants. **Adaptez vos terrassements à la pente et évitez les enrochements.**

## CIRCULATION & ABORDS

Les circulations entre les terrasses, les cheminements sont autant d'éléments importants qui participent à l'aménagement des abords du bâtiment. Évitez les dallages recouvrant une surface trop grande.

Cheminements



1



2



5



6

Photographies extraites de l'ouvrage *Maisons des Cévennes* : [2] / [8] - Photographies extraites de l'ouvrage *Paysages de terrasses* : [5] / [7] - Photographies E.Izquierdo : [1] passage, Pinauch, Sumène / [6] calade, Pinauch, Sumène

## ABRI VOITURE



^ Abri de voiture en bois, ajouré

Préférez une structure légère, pouvant servir de treille. Si l'abri voiture est maçonné, 2 faces doivent au moins être ouvertes. L'abri est disposé de préférence à proximité des routes ou chemins pour limiter l'emprise des rampes d'accès, et accolé à un mur existant (soutènement, façade).

Rampes et escaliers



3



4

# FICHE 9 : BÂTIMENT AGRICOLE

## INTÉGRATION

L'implantation du bâtiment agricole peut être soit isolée soit à proximité d'un bâtiment d'habitation.

Dans le premier cas, on veillera à réduire l'impact visuel du bâtiment avec la végétation (en tenant compte de la végétation existante ou par de nouvelles plantations).

Dans le deuxième cas, il doit tenir compte des caractéristiques du bâtiment d'habitations (proportions, ouvertures, etc.).

## VOLUMÉTRIE

Le volume du bâti agricole doit être **simple** (s'inspirer des volumes du bâti traditionnel environnant).



^ Mas Mauplat : bâtiment agricole maçonné en continuité du corps de bâtiment existant (à gauche)



^ Cap de Coste : bâtiment agricole maçonné en continuité du corps de bâtiment existant (à gauche) : même proportion, volume simple, rythme des ouvertures.

## MATÉRIALITÉ



^ Sounalou-le-haut : bâtiment agricole en bardage bois

Pour les bâtiments agricoles construits avec une structure métallique ou bois, préférez l'utilisation de matériaux naturels pour les parements de façades (**bardage bois**) dont la couleur et la texture se «fondent» dans l'environnement, et pour la toiture choisissez un matériau se rapprochant de la couleur des tuiles.

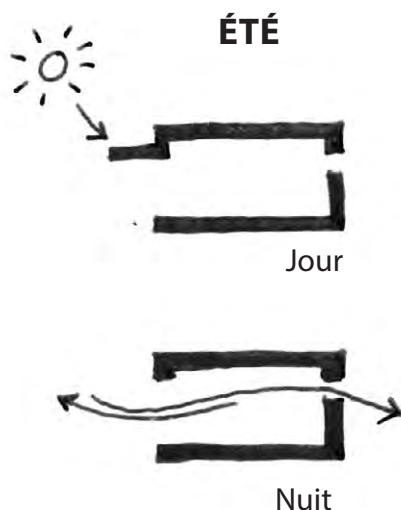
Quant à ceux maçonnés, ils devront être **enduits** en façade et comporter des tuiles canal en toiture.



# FICHE 10 : ÉNERGIE DU BÂTIMENT

## BÂTIMENT & CLIMAT

Il s'agit de concevoir avant tout un bâtiment économe en énergie (construction neuve ou réhabilitation), suivant des principes en relation avec le climat local.

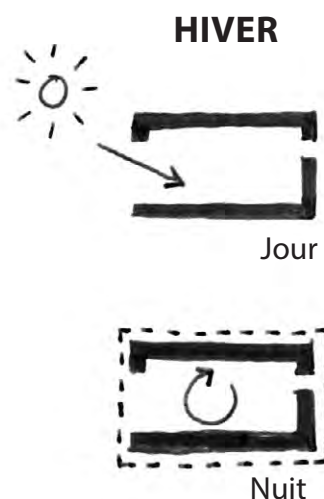


Été jour : **se protéger du soleil**

Été nuit : **ventiler (rafraîchir)**

Hiver jour : **bénéficier des apports solaires (capturer et stocker)**

Hiver nuit : **limiter les déperditions (restituer et conserver)**



## ÉNERGIES RENOUVELABLES

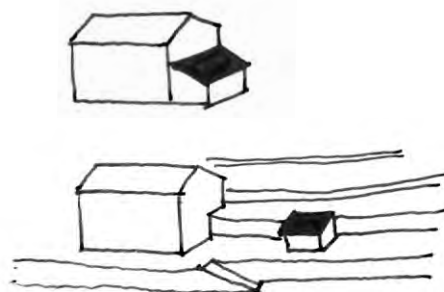
Pour ce qui est des panneaux solaires et du petit éolien, il est à ajouter, si indispensable, après avoir fait le nécessaire concernant l'isolation et l'inertie de votre bâtiment. Le recours aux énergies renouvelables est pertinent lorsque l'on a maîtrisé les besoins en énergie.

### Les panneaux photovoltaïques

Évitez le pastillage sur le toit; préférez recouvrir entièrement le toit d'une petite annexe par exemple.

### L'éolien (< 12m)

Une éolienne est admise dans la mesure où elle ne dépasse la hauteur des bâtiments environnants (la limite est fixée au cheneau).



Exemples d'installations des panneaux photovoltaïques sur le toit d'un bâtiment annexe (dissocié ou accolé au bâtiment principal).

**Avant d'installer un système d'énergies renouvelables, étudiez vos besoins en énergie ainsi que les conditions climatiques (rayonnement solaire, vent, etc..).**

L'installation de panneaux solaires est soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France dans le périmètre de protection du Domaine de Tarteron (rayon de 500m).

# Des exemples en Cévennes

---

## Habitation

Architecte :  
Michel Gerber, 1984



*Mur en pierre et ouverture en plein cintre.*



*Intérieur. Le mur (à gauche) capte le rayonnement solaire l'hiver pour permettre la diffusion de la chaleur dans les chambres.*



*La maison disparaît sous la végétation.*



*Serre en façade sud.*

Ici, l'habitation se fond dans le paysage et la végétation environnante. Le bâtiment reprend des caractéristiques de l'architecture traditionnelle (mur en pierre, ouvertures, etc.) tout en proposant des espaces adaptés aux modes de vie contemporain.

# d' ARCHITECTURE CONTEMPORAINE

---

## **Transformation / Réhabilitation**

Des modifications qui correspondent aux modes de vie actuel, tout en respectant l'architecture traditionnelle.



*Serre bioclimatique, servant d'espace tampon l'hiver comme l'été.*



*Entrée : grande ouverture permettant l'apport de lumière à l'intérieur.*

***Ces exemples se situent tous sur la commune de Sumène.***



# DOCUMENTATIONS COMPLÉMENTAIRES

---

- **Vallée du Rieutord, Cahier de recommandations architecturales et paysagères** - CAUE 30
- **Construction neuve, Recommandations pour la conception et la réalisation de votre projet** - les CAUE en Languedoc-Roussillon
- **Quels végétaux pour le Languedoc-Roussillon? Mini-guide** - les CAUE en Languedoc-Roussillon ( consultable sur : [http://www.caue-lr.fr/sites/default/files/actualites/depl\\_vegetal\\_leger\\_1.pdf](http://www.caue-lr.fr/sites/default/files/actualites/depl_vegetal_leger_1.pdf))
- **L'Observatoire des CAUE** : [www.caue-observatoire.fr](http://www.caue-observatoire.fr)
- **Atlas des paysages du Parc National des Cévennes** : [atlas.cevennes-parcnational.net/paysages/](http://atlas.cevennes-parcnational.net/paysages/)
- **Patrimoine Façades** (blog tenu par Luc Nèples) : [blog-patrimoine-facades.com](http://blog-patrimoine-facades.com)
- **La pierre sèche en Cévennes** (site de l'association ABPS) : <http://www.pierreseche.fr/lire/index.php?rubid=27>



# QUI PUIS-JE CONTACTER?

---

- **Les architectes locaux** (Sumène, Le Vigan, Ganges...)

- **CAUE 30 / EIE**

29 rue Charlemagne - 30 000 Nîmes  
tél. : 04/66/36/10/60 (consultations architecture)  
04/66/70/98/58 (Espace Info Energie)  
@ : [www.caue30.fr](http://www.caue30.fr)

**Antenne au Vigan**

à la Communauté de communes du Pays viganais  
Consultations architecturales et EIE : 4<sup>ème</sup> mardi du mois (la journée)

- **CAUE en Languedoc-Roussillon**

@ : [www.caue-lr.fr](http://www.caue-lr.fr)

- **Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Languedoc-Roussillon**

Les Échelles de la ville, 4<sup>ème</sup> étage, Place Paul Bec - 34000 Montpellier  
tél. : 04/67/22/47/13  
@ : [www.architectes.org/languedoc-roussillon](http://www.architectes.org/languedoc-roussillon)

- **Fondation du Patrimoine Languedoc-Roussillon**

2 bis rue Jules Ferry - 34 000 Montpellier  
tél. : 04/67/92/58/65  
@ : [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

- **Parc National des Cévennes**

6 bis, place du Palais - 48400 FLORAC  
tél : 04.66.49.53.00  
@ : [www.cevennes-parcnational.fr](http://www.cevennes-parcnational.fr)



## **Mairie de Sumène**

26 Place du Plan - 30440 Sumène

tél : 04.67.81.30.05 / fax : 04 67 81 33 79

courriel : [mairie-de-sumene@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-sumene@wanadoo.fr)

@ : [www.sumene.fr](http://www.sumene.fr)

*Carnet réalisé par : E.IZQUIERDO - Septembre 2016*